|  |
| --- |
| **PLAN DE PRÉVENTION ET D’INTERVENTION EN MATIÈRE D’INTIMIDATION****2022-2023** |
| ÉCOLE : École secondaire Norval-MorrisseauDATE DU PROCHAIN SONDAGE : mai 2023 | EN DATE DU : 2022-11-25DATE DE RÉVISION : novembre 2023 |

|  |
| --- |
| Membres de l’équipe pour la sécurité et la bienveillance dans l’école |
| Nom de l’élève : Garnie Apelian-Sutor |
| Nom de la direction de l’école : Samuel Gélinas  |
| Membre du personnel enseignant : Alain Tayou |
| Membre du personnel non-enseignant : Sandra Rocca |
| Nom du parent, tuteur ou tutrice : Parents du conseil d’école  |
| Nom du conseiller pédagogique de l’équipe écoles sécuritaires et bienveillantes : Choisissez un élément. |
| Nom du membre de l’équipe de travail social ou de santé mentale (si disponible) : Jackie Gakumba |
| 1. Énoncés de politiques :

L’intimidation :* l’intimidation est préjudiciable au bien-être et à l’apprentissage des élèves
* l’intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
* l’intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n’est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d’une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire.

2. Définition de l’intimidation :Selon la [Loi sur l’éducation](https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes/politiqueprogrammes-note-144#foot-10), « intimidation » s’entend d’un comportement agressif et généralement répété d’un élève envers une autre personne qui, à la fois, 1. a pour but, ou dont l’élève devrait savoir qu’il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel, (ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l’école, b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l’élève et l’autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l’âge, l’intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l’origine ethnique, l’orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l’identité sexuelle, l’expression de l’identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers. On entend en outre par comportement, pour l’application de la définition d’« intimidation », le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres. CyberintimidationOn entend en outre par intimidation, pour l’intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par : a) la création d’une page Web ou d’un blogue dans lequel le créateur usurpe l’identité d’une autre personne;b) le fait de faire passer une autre personne comme l’auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet; c) la communication électronique d’éléments d’information à plus d’une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès. |

|  |
| --- |
| Stratégies en matière d’éducation, de sensibilisation et de communication |
| *Cette section cible les interventions qui visent à accroître l’éducation, la sensibilisation et la communication auprès des élèves, du personnel, des parents, tuteurs et tutrices ainsi que l’ensemble de la collectivité afin qu’ils contribuent à la lutte contre l’intimidation et l’adoption des comportements appropriés par les élèves.*  |
| Priorité du Conseil : D’ici juin 2023, outiller la communauté scolaire (élèves, parents et membres du personnel) de toutes les écoles à soutenir la mise en œuvre des pratiques qui contribueront au bien-être et à l’épanouissement des élèves.  |
| Priorité 1 de l’école : Cultiver au sein de l’école un état d’esprit et sentiment d’appartenance positif chez les élèves. |
| Stratégies/Activités | **Indicateurs/Résultats attendus** | **Personnes responsables** | **Échéancier** |
| Activités parascolaires | Assurer l’inclusivité de différentes personnalités d’élèves.Développer le sentiment d’appartenance | Personnel de l’école | Au cours de l’année |
| Mentorat (élèves leaders des 11e et 12e années pour accueillir et accompagner les élèves de la 7e année)Activités brise-glace au niveau de l’école à la rentrée (équipes composées d’élèves de la 7e à la 12e année)  | Veiller à intégrer les élèves qui ont tendance à s’isolerFormer des « grand frère » et des « grande sœur » qui jouent le rôle modèle : activités, médiation entre jeunes, etc.Faciliter l’accueil des élèves de la 7e année | Élèves des 11e et 12e années, conseil des élèves | Chaque début d’année scolaire |
| Activités qui encouragent le mélange des paliers (élémentaire et secondaire) au niveau des membres du personnel enseignant et des élèves | Tisser des liens en dehors des cours quotidiensFavoriser la rétention des élèves  | Personnel de l’école, élèves | Au cours de l’année |
| Participation à des tournois ou à des compétitions | Promouvoir le rayonnement de l’école au sein de la communauté | Personnel de l’école, élèves | Au cours de l’année |
| Priorité 2 de l’école : Promouvoir au sein de la communauté scolaire des pratiques d’équité et d’éducation inclusive |
| Stratégies/Activités | **Indicateurs/Résultats attendus** | **Personnes responsables** | **Échéancier** |
| Création d’un milieu d’apprentissage positif (sûr, équitable, inclusif et stimulant) | Motiver les élèves afin de s’engager dans des activités en salle de classe et au sein de l’école | DirectionPersonnel de l’école | Au cours de l’année  |
| Préjugés : les comprendre, les identifier et les éliminer | Encourager les élèves à s’ouvrir davantage et à s’exprimer librement | DirectionPersonnel de l’écoleÉlèves | Au cours de l’année |
| Valorisation de la diversité et l’élimination des obstacles | Adapter l’enseignement au profil de sa classe (pédagogie sensible à la culture)  | Personnel de l’école | Au cours de l’année |
| Enseignement du programme pour la prévention à l’intimidation en salle de classe (Brave Éducation) | Compléter les activités et en faire des réflexions | Personnel de l’école  | Au cours de l’année |
| Événements culturels | Élargir ses horizonsSensibiliser à de nouvelles cultures et partager les traditions culturellesDévelopper une communauté bienveillante et inclusive | Personnel de l’école Animateur culturelConseil des élèvesÉlèves | Au cours de l’année |
| Activités organisées par le CS Viamonde lors des semaines thématiques (anti-intimidation, mois de l’histoire des noirs, semaine des traités, etc.)  | Suivre un horaire adapté de la journée scolaireEnvoyer l’information d’avanceEncourager les discussions post-activités | DirectionPersonnel de l’école  | Au cours de l’année |
| Messages aux annonces sur les fêtes et les traditions de différentes cultures, peuples et religionsMessages d’inspiration quotidiens aux annonces | Informer les membres du personnelInviter les membres du personnel d’en parler en salle de classe afin que les élèves soient encouragés(e)s à partager leur culture et leurs traditions avec leurs pairs et les autres élèves de l’écolePartager un calendrier incluant différents événements et fêtes au niveau local, du pays et international  | Animation culturelle | Pendant toute l’année scolaire |
| Ateliers gratuits offerts aux parents, tutrices et tuteurs | Mieux outiller les familles afin de pouvoir appuyer leurs enfants à la maisonCréer une bonne communication avec les enfantsImpliquer davantage les parents, les tutrices et tuteurs dans le milieu scolaire et l’éducation de leur enfantEncourager les discussions sur l’équité et l’inclusion entre les parents, les tutrices et tuteurs, et les enfants | CS Viamonde | Chaque mois de l’année scolaire |

|  |
| --- |
| Stratégies de prévention en matière d’intimidation |
| *Cette section cible les interventions à mettre en œuvre pour assurer de façon continue la prévention de l’intimidation. Les activités de prévention doivent avoir lieu au niveau de chaque élève, de chaque classe et au niveau de la communauté scolaire.*  |
| Priorité du Conseil : D’ici juin 2023, promouvoir dans toutes les écoles les initiatives qui soutiennent au quotidien le bien-être et la santé mentale des élèves. |
| Priorité 1 de l’école : Reconnaitre les signes d’anxiété et les besoins en santé mentale chez les élèves et pouvoir y répondre |
| Stratégies/Activités | **Indicateurs/Résultats attendus** | **Personnes responsables** | **Échéancier** |
| Formation de tout le personnel en santé mentale (p. ex., inviter des conférenciers, formations et ateliers organisées par CS Viamonde, par CFORP) | Informer le personnel des formations gratuites en santé mentale offertes par le CS Viamonde et le CFORPEncourager le partage des ressources et (p. ex., présentations, sites Internet, vidéos) en utilisant un dossier sur TEAMS destinés à la santé mentale et le bien-êtreEnvoyer des informations et/ou des enregistrements des webinaires gratuits en santé mentale offerts en dehors du CS Viamonde | Direction Personnel de l’école | Au cours de l’année |
| Intégrer des ressources (p. ex., textes de lecture, vidéos, films) sur la santé mentale et l’intimidation dans l’enseignement | Organiser des activités et des discussions suivant la lecture des textes, le visionnement des films et/ou des vidéos afin de comprendre ce qui est l’intimidation à travers des discussionsDiffuser des messages de prévention par l’entremise de différents moyens (p.ex., affiches, annonces du matin, activités au niveau des salles de classes ou au niveau de l’école, etc.) | Membres du personnel enseignantAnimateur culturel  | Au cours de l’année |
| Animation des ateliers de bien-être/santé mentale en salle de classe, notamment avant les examens | Utiliser un langage courant et à la portée des élèvesRendre les élèves conscients de leurs émotions, de ce qui leur apporte du stress, les encourager à verbaliser et à utiliser des stratégies afin d’apaiser leur stressModéliser la mise en pratique des activités pour le personnel enseignant | Direction adjointeÉquipe santé mentale du CS ViamondeTravailleuse socialeConseil des élèves avec appui du personnel | Au cours de l’annéeLa semaine avant les examens |
| Visites de chiens afin de calmer l’anxiété | Apprendre des techniques de relaxation | Conseil des élèves avec appui du personnel | La semaine avant les examens |
| Activités de relaxation (p. ex., peinture, dessin, exercices, jeux) lors de journées scolaires raccourcies | Relaxer par l’entremise d’activités diverses | Conseil des élèves avec appui du personnel | Au cours de l’année |
| Observations prises en note sur les changements de comportement surtout quand on voit un élève qui s’isole et investigation du “pourquoi” | Créer une liste de 5 indicateurs pouvant caractériser certains aspects du comportement anxieux chez un élève | Direction Personnel de l’école Travailleuse sociale | Au cours de l’année |
| Groupes de partages et de discussions | Encourager le personnel à y participer Augmenter le taux de participation | Personnel de l’école | Au cours de l’année (p. ex., journées pédagogiques, rencontres du personnel) |
| Ateliers gratuits offerts aux parents, tutrices et tuteurs | Mieux outiller les parents afin de pouvoir appuyer leurs enfants à la maison, les aider à relever leurs défis au niveau de la vie saineCréer une bonne communication avec les enfantsImpliquer davantage les parents dans le milieu scolaire local, la santé mentale et l’éducation de leur enfantEncourager les discussions sur la santé mentale et le bien-être entre les parents, les tutrices et tuteurs, et les enfants | CS Viamonde | Chaque mois de l’année scolaire |

|  |
| --- |
| Stratégies d’intervention et de soutien en matière d’intimidation |
| *L’intimidation est une difficulté relationnelle qui demande une solution relationnelle. Cette section cible les interventions et le soutien à offrir tant aux élèves victimes de l’intimidation que ceux qui la pratique. Lors de l’intervention, affirmer clairement que l’intimidation est un comportement inacceptable. L’intervention doit viser l’enseignement des habiletés relationnelles (relations saines, la collaboration, le respect des différences, la tolérance, l’empathie, la résolution de conflits) et la compréhension nécessaire pour que les élèves n’empruntent pas la voie de l’intimidation et se comportent en citoyen responsable. L’annexe jointe à ce plan offre des suggestions de stratégies à mettre en œuvre.* |
| Priorité du Conseil : D’ici juin 2023, développer dans toutes les écoles la capacité des intervenants à soutenir les élèves qui sont victimes et témoins de l’intimidation tout en modélisant les comportements attendus auprès de tous les élèves. |
| Priorité 1 de l’école : Élaborer, harmoniser et vulgariser un protocole d’intervention pour le personnel enseignant, les témoins et les victimes d’acte d’intimidation |
| Stratégies/Activités | **Indicateurs/Résultats attendus** | **Personnes responsables** | **Échéancier** |
| Amélioration des comportements des élèves au niveau de la violence verbale (p. ex., moquerie) | Assurer un haut sentiment de sécurité partout dans l’école | DirectionPersonnel de l’école Élèves  | Au cours de l’année |
| Liste de conséquences très claires et discipline progressive pour les élèves qui font de l’intimidation (p. ex., lettre d’excuse à présenter, travail communautaire à l’école, présentation sur l’impact de l’intimation à ses pairs)Présentation du code de vie en salle de classe (en septembre) et signature d’un contrat d’engagement par tous les élèves  | Faire prendre conscience aux personnes intimidatrices de leur impact négatif sur leurs victimesObserver un changement de comportementAfficher des conséquences visibles dans l’école | DirectionPersonnel de l’école  | Avant les vacances de printemps |
| Enseignement des aptitudes sociales et de gestion de conflit chez les élèves et sensibilisation face à l’intimidation | Développer une culture saine à l’école | DirectionPersonnel de l’école Travailleuse sociale | Au cours de l’année |

|  |
| --- |
| Signalement des actes d’intimidation |
| Les conseils scolaires doivent s’assurer que chaque membre de leur personnel prend au sérieux toutes les allégations d’intimidation, y compris de cyberintimidation, et agit rapidement, avec tact et sollicitude, dans son suivi auprès des élèves qui divulguent ou signalent des incidents ayant rapport à des actes d’intimidation. Les conseils scolaires doivent s’assurer que chaque membre de leur personnel qui travaille directement avec les élèves (administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et autres membres du personnel scolaire) réagit à tout comportement d’élève susceptible de nuire au climat scolaire dans les situations où elle ou il juge qu’il est sécuritaire de le faire. Le comportement visé désigne tout comportement inapproprié et irrespectueux observé à n’importe quel moment à l’école et à l’occasion de tout événement lié à la vie scolaire, y compris dans les environnements d’apprentissage virtuels. ([NPP144](https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes/politiqueprogrammes-note-144)) |
| Stratégies pour encourager les témoins d’actes d’intimidation à prendre la parole | **Outils de dénonciation (code QR, ou autres mécanismes utilisés par l’école)** |
| Outil de signalement anonyme des gestes d’intimidation.Créer un lien de confiance auprès des élèves (pour les encourager à ne pas rester silencieux devant un geste d’intimidation) Faire participer les élèves à la recherche de stratégies visant à mettre fin à l’intimidationValoriser le rôle du témoin S'assurer de la confidentialité de tout signalement d'actes d'intimidation | Code QR (affiches partout dans l’école) Communication avec un adulte  |